



Pour monter un projet avec le centre de ressources de Vailhan



Le réseau des Centres de Ressources a été mis en place par l'Inspection académique de l'Hérault pour offrir des moyens humains et matériels spécifiques dans des domaines qui demandent un accompagnement particulier des enseignants et des classes.

Partenaire de la Communauté de Communes Coteaux et Châteaux, le Centre de Ressources de Vailhan a pour mission de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques sur les thèmes du patrimoine et de l'environnement.

UNE MISSION

L'enseignant détaché sur le centre est à la disposition des classes de primaire et de collège du département de l'Hérault pour :

- aider à la **préparation du projet** en suggérant des modalités d'action adaptées aux objectifs visés,
- faciliter la **mise en œuvre du projet** sur le terrain (accueil à la journée), notamment par la recherche d'animateurs et la conception de documents pédagogiques autorisant un fonctionnement en autonomie,
- proposer des **exploitations** en classe, des suivis, des **réinvestissements pluridisciplinaires**.

Un certain nombre de documents pédagogiques conçus par le CRPE sont actuellement téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://crpal.free.fr/vailhan>

UN CONTACT

- par courrier :
Guilhem Beugnon
Centre de Ressources Patrimoine et Environnement
Mairie de Vailhan
34320 VAILHAN
- par courriel :
cr.vailhan@free.fr
- par téléphone :
04 67 24 80 11
- par fax :
04 67 24 86 67



UN PROJET

Participant d'une pédagogie de projet, la fréquentation du CRPE s'inscrit obligatoirement dans la continuité d'apprentissages initiés et poursuivis dans le cadre de la classe.

Les classes qui désirent monter un projet avec le CRPE au cours de l'année scolaire 2008-2009 doivent compléter et renvoyer la fiche ci-jointe avant le **samedi 20 septembre 2008** dernier délai (une fiche par classe).

Le nombre de candidatures est en inflation depuis plusieurs années. Si ce succès est gratifiant pour la structure, il devient difficilement conciliable avec les capacités d'accueil et d'animation qui restent dépendants de plusieurs paramètres essentiellement axés sur l'efficacité pédagogique.

Il serait dommage qu'à l'avenir, pour préserver un seuil maximal de fréquentation, les classes retenues ne soient pas celles qui en seraient le plus largement bénéficiaires. Il conviendra donc, sur la fiche projet, de soigneusement mettre en avant la cohérence entre la visite du centre et les **intentions didactiques** qui y sont directement liées. Ces dernières ne sauraient être ponctuelles, encore moins relever d'une opportunité récréative. C'est pourquoi un lien clair devra démontrer comment ce déplacement s'inscrit dans la logique d'un **projet de classe** aux finalités bien maîtrisées. La mise en évidence d'une **dimension partenariale** ou celle d'une **liaison interclasses** constitueront également des atouts privilégiés.

Une aide spécifique pourra être apportée aux projets s'inscrivant dans la perspective des 4 thèmes retenus par le ministère de l'Éducation nationale pour la seconde phase de généralisation de l'**Éducation au Développement Durable** (circulaire n°2007-077 du 29.03.2007) : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler.

Pour des raisons purement techniques, il

est important que les classes d'une même école fréquentant le site en « doublon » s'organisent afin que l'une d'entre-elles puisse fonctionner en autonomie, c'est-à-dire sans la présence d'un animateur du Centre mais en bénéficiant des fiches pédagogiques et du matériel mis à disposition. Dans cette optique, les « anciens » connaissant bien les lieux et leurs ressources sont invités à rester autonomes pour laisser leurs collègues nouveaux venus bénéficier pleinement de l'accompagnement proposé.

Sauf partenariat spécifique, l'organisation et le financement du transport sont à la charge de l'école.

Les classes candidates seront informées par courrier électronique, au début du mois d'octobre, de la décision prise par le comité pédagogique du Centre de Ressources.

DES PARTENAIRES

Fruit d'une relation contractuelle entre l'Inspection académique de l'Hérault et la Communauté de Communes Coteaux et Châteaux, le Centre de Ressources de Vailhan s'efforce d'apporter des réponses variées et adaptées à chaque projet pédagogique grâce à des partenariats financiers, logistiques et techniques sans cesse élargis :

- services déconcentrés de l'état : Agence de l'Eau, DIREN...
- collectivités territoriales : Conseil régional Languedoc-Roussillon, Conseil général de l'Hérault, Pays Haut Languedoc et Vignobles, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ville de Béziers, SICTOM Pézenas-Agde...
- associations : Artefact, Arts et Traditions rurales, Arts Vailhan, Centre local d'Art contemporain, Fédération de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques, Matorral France, Nature Passion, Pierres Sèches, Racines, Vivantialys...
- fondations et sociétés : Fondation Nicolas Hulot, Fondation Klorane, EDF...

ORGANISATION DES SORTIES SCOLAIRES

La circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale HS n°7 du 23 septembre 1999) précise les objectifs pédagogiques des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et définit leurs conditions d'organisation afin de concilier compétences nouvelles, enrichissement de la vie d'écolier et sécurité.

Les sorties organisées avec le Centre Ressources de Vailhan relèvent de la 2^{ème} catégorie : « sorties scolaires occasionnelles sans nuitée, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles, même organisées sur plusieurs journées consécutives sans hébergement. Ces sorties sont autorisées par le directeur d'école. »

Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprenant pas la pause du déjeuner sont obligatoires pour les élèves. Les autres sorties sont facultatives.

Finalités et objectifs

- Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des oeuvres originales... Elles concourent à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité.
- Elles constituent des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe. Les sorties sont des moments privilégiés pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Elles favorisent la mise en oeuvre d'attitudes responsables dans des milieux moins protégés que l'enceinte scolaire.
- Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en

appui des programmes. Elles s'intègrent au **projet d'école** et au **projet pédagogique de la classe**. Chaque sortie, quelle qu'en soit la durée, nourrit un projet d'apprentissages, souvent pluridisciplinaire, au travers d'un programme minutieusement préparé dans lequel le nombre des sujets d'étude ou des activités pratiquées doit être limité. Ainsi la sortie scolaire ne constitue pas seulement un surplus de nature divertissante à la scolarité, même si les conditions du voyage et de la découverte ont souvent, pour de jeunes enfants, une dimension festive.

• Dans un projet d'apprentissages, au niveau scolaire considéré, la sortie scolaire peut constituer :

- une étape initiale, fondatrice, qui représente un tremplin pour des acquisitions ;
- un temps fort dans un domaine d'activités ;
- l'aboutissement d'une série d'activités et d'apprentissages permettant de réemployer, de valider et de mettre en situation des acquisitions dans un milieu où elles sont pleinement pertinentes et significatives.

Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les aspects transversaux des apprentissages :

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, du respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine ;
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique...);
- recours fréquent à la communication orale : le questionnement, l'expression et l'écoute seront particulièrement sollicités chez les enfants par les nombreuses situations d'échange mises en place dans les activités quotidiennes.

Demande d'autorisation

La demande d'autorisation adressée au directeur de l'école doit comprendre les annexes 1 et 3 de la circulaire n° 99-136.

Taux minimum d'encadrement (sorties occasionnelles sans nuitée)

Quels que soient le type de sortie scolaire

<i>cadre général</i>	
école maternelle, classe maternelle	école élémentaire
Jusqu'à 16 élèves, 2 adultes au moins dont le maître de la classe.	Jusqu'à 30 élèves, 2 adultes au moins dont le maître de la classe.
Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
<i>cadre spécifique aux activités d'éducation physique et sportive</i>	
école maternelle, classe maternelle	école élémentaire
Jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	Jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 16 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves.	Au-delà de 30 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.
<i>activités nécessitant en encadrement renforcé (escalade**, tir à l'arc**, VTT***...)</i>	
école maternelle, classe maternelle	école élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

* L'agrément d'un intervenant bénévole est lié à la participation à un stage spécifique ou à des journées d'information organisées par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré (prendre contact avec le conseiller pédagogique en sports de sa circonscription d'inspection).

** Les activités escalade et tir à l'arc se pratiquent en demi-classe et sont encadrées par l'enseignant plus un intervenant. Si l'enseignant ne maîtrise pas ces activités, il doit être accompagné d'un intervenant titulaire d'un brevet d'état dans ces disciplines.

*** En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est le suivant : jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant et, au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

et les effectifs de la classe, les élèves sont toujours encadrés par deux adultes au moins, dont le maître de la classe. Le deuxième adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), un parent ou autre bénévole...

Pour les sorties scolaires régulières et occasionnelles sans nuitée, les adultes qui participent à l'encadrement de la vie collective en dehors des périodes d'enseignement doivent y être autorisés par le directeur d'école.

Le taux d'encadrement des élèves détaillé dans les tableaux suivants s'applique y compris dans le cadre du transport mais l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une

ou de plusieurs classes, est alors considéré comme constituant une seule classe. Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Lorsque, dans le cadre des sorties scolaires, des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le maître de la classe peut être remplacé par un autre enseignant.

Organisation pédagogique

La **responsabilité de l'organisation** générale de la sortie **incombe à l'enseignant** titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désigné dans le cadre d'un échange de services ou d'un remplacement. C'est donc à lui qu'il appartient de fixer les

conditions d'organisation des activités mises en oeuvre dans le cadre des sorties scolaires. Le projet et l'organisation pédagogiques de la sortie scolaire sont élaborés par le maître de la classe en liaison avec les responsables du site.

Quel que soit le type de sortie scolaire, l'enseignant pourra rechercher un partenariat auprès des associations complémentaires de l'école publique, agréées par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Le maître assure la mise en oeuvre des activités par sa participation et sa présence effectives. Il peut cependant être déchargé momentanément de la surveillance de groupes d'élèves confiée à des intervenants sous réserve :

- qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place,
- que les intervenants aient été régulièrement agréés ou autorisés et placés sous son autorité.

Trois situations doivent être distinguées :

- La classe fonctionne en un seul groupe

C'est l'organisation habituelle de la classe. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance et contrôle effectivement son déroulement.

- La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier

Dans ce cas, chaque groupe est encadré par au moins un intervenant. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance, procède au contrôle successif du déroulement de la séance dans les différents groupes et à la coordination de l'ensemble.

- La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant a en charge l'un des groupes

Dans ce cas, certains groupes d'élèves sont encadrés par au moins un intervenant et l'un de ces groupes est pris en charge par le maître. L'action de l'enseignant consiste à définir préalablement l'organisation générale de l'activité avec une répartition précise des tâches et à procéder a posteriori

à son évaluation.

Dans les trois situations, l'enseignant s'assure que les intervenants respectent les conditions d'organisation générale déterminées initialement et plus particulièrement les conditions de sécurité des élèves. En cas de situation mettant en cause sérieusement la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, le maître suspend ou interrompt immédiatement l'intervention.

Souscription d'une assurance

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est exigée, conformément aux dispositions de la circulaire n°88-208 du 29 août 1988 (publiée au BOEN n°28 du 1er septembre 1988) lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif.

Transport en autocar

Le transport en autocar doit être assuré par une entreprise inscrite au registre préfectoral des sociétés autorisées à exécuter des services de transports occasionnels.

Au moment de la constitution du dossier de demande d'autorisation de sortie, l'enseignant ou la collectivité territoriale en charge du transport doit remplir l'annexe 3 de la circulaire n° 99-136. Au moment du départ, le transporteur complète l'annexe 4.

QUELQUES PISTES POUR DES PROJETS PEDAGOGIQUES

Les tableaux qui suivent présentent un certain nombre d'activités qu'il est possible de mener sur le territoire de la Communauté de Communes Coteaux et Châteaux et de quelques communes limitrophes dans le cadre de projets pédagogiques à dominante patrimoine et environnement. Ils font apparaître, par thématique, une description de l'activité et ses mots clés, sa durée (journée ou demi-journée), le niveau concerné, l'organisation (classe ou demi-classe), le coût éventuel, le lieu.



Dominante patrimoine

Le village

Découverte du village de Vailhan (disposition en hameaux, détails architecturaux) : lecture de plans, jeu de piste photographique, jeu d'associations, chasse au trésor... <i>architecture, activités humaines, urbanisation, milieu rural, repérage dans l'espace, repérage sur plan, latéralisation, codage</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes
--	-----	----------------	----------	--	---

Le bâti

Découverte du bâti du village de Vailhan (variété des constructions, adaptation à l'environnement au climat) : comparaison avec d'autres types de construction, observation, croquis, peinture sur bois ou galets... <i>architecture, construction, vocabulaire architectural, observation, classement, échelle, proportionnalité</i>	½ J J	Cycles 2, 3	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes
--	----------	-------------	----------	--	---

L'église

Découverte de l'église Notre-Dame de Vailhan (XI ^e -XV ^e s.) : lecture de plan, jeu de piste photographique, lecture de documents d'archives, situation sur frise chronologique, croquis... <i>moyen-âge, Eglise, architecture romane, architecture gothique, plan, frise historique</i>	½ J	Cycles 2, 3	½ C		Vailhan Transposable à d'autres communes
---	-----	-------------	-----	--	---

Découverte du prieuré Notre-Dame de Cassan (XII ^e -XVIII ^e s.) et de l'ancienne « fontaine de pétrole » : lecture de plan, jeu de piste photographique, écoutes musicales... <i>prieuré, architecture romane, architecture gothique, pétrole, plan</i>	½ J J	Cycles 2, 3	C	3 € / élève	Roujan
---	----------	-------------	---	-------------	--------

Découverte de la chapelle Saint-Michel de Paders (XII ^e) : lecture de plan, jeu de piste photographique, croquis de détail, lecture de documents d'archives... <i>chapelle, architecture romane, plan, première Guerre mondiale, roche</i>	½ J	Cycle 3	½ C C		Montesquieu
---	-----	---------	----------	--	-------------

Le château

Découverte des ruines du château médiéval de Vailhan (XI ^e -XII ^e s.) : croquis, prospection de surface, lecture de documents d'archives... <i>moyen-âge, féodalité, château, archéologie, fouilles, citerne, eau</i>	½ J	Cycle 3	½ C		Vailhan
--	-----	---------	-----	--	---------

La capitelle					
Découverte des capitelles de Fauèges : parcours d'orientation, jeu de piste photographique, construction de capitelles miniatures... <i>capitelle, pierre sèche, roche, orientation, vocabulaire architectural, agriculture, défrichement, pastoralisme, transhumance</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	½ C C		Faugères
Le moulin à eau					
Découverte des anciens moulins à eau de Neffiès : observation, repérage sur carte, croquis de fonctionnement, fabrication de maquette de moulin, lecture de documents d'archives... <i>moulin, meunerie, agriculture, blé, énergies renouvelables, énergie hydraulique, eau, source, orientation</i>	½ J J	Cycles 2, 3	C		Neffiès
Découverte de l'ancien complexe meunier du relais de templiers de Tibéret : repérage sur carte, observation, fonctionnement... <i>moulin, meunerie, agriculture, blé, Templiers, énergies renouvelables, énergie hydraulique, eau, source, grotte,</i>	J	Cycle 3, collègue	C		Vailhan, Neffiès, Cabrières
Le moulin à vent					
Visite des moulins à vent de Fauèges : fonctionnement, fabrication de moulinets, fabrication de maquette de moulin... <i>moulin, meunerie, agriculture, blé, engrenages, énergies renouvelables, énergie éolienne, vent</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	½ C C	1 € / élève	Faugères
La grotte					
Découverte de la grotte préhistorique de Caramaou : visite, repérage sur frise historique, peinture à base d'éléments naturels... <i>préhistoire, paléolithique, grotte, industrie lithique, frise historique, techniques picturales</i>	½ J	Cycles 2, 3	½ C C		Montesquieu
La mine					
Découverte de la mine préhistorique de Pioch Farrus et du sentier patrimonial du Pioch de Jaffet : visite de la mine, chasse aux indices, repérage sur frise historique... <i>préhistoire, mine, métallurgie, cuivre, outils</i>	½ J	Cycles 2, 3	C	3 € / élève	Cabrières

Dominante environnement

La biodiversité

Découverte de la flore méditerranéenne : parcours d'orientation flore, jeux de reconnaissance sensoriels, herborisation... <i>flore méditerranéenne, matorral, garrigue, maquis, adaptation à la sécheresse, biodiversité, fermeture des milieux, déprise agricole</i>	½ J J	Cycles 2, 3	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes
---	----------	-------------	----------	--	---

L'évolution des paysages

Découverte de l'évolution des paysages sur la commune de Vailhan : lecture et dessin de paysages, comparaison de paysages anciens et actuels à l'aide de photographies, travail sur plans et photographies aériennes, écoute d'interviews... <i>paysages, évolution, plans, vocabulaire géographique</i>	½ J J	Cycles 2, 3	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes
---	----------	-------------	----------	--	---

Découverte des roches du territoire de Vailhan (calcaire, schiste, basalte, grès, charbon) et du rôle de l'érosion : récolte, tri, identification, fabrication de « fossiles »... <i>Roche, érosion, eau, transport, dépôt, sédimentation, fossile, volcanisme, mine</i>	J	Cycle 3, 5 ^{ème}	½ C C		Vailhan, Neffès
---	---	---------------------------	----------	--	-----------------

La gestion des environnements

Découverte du circuit de l'eau à Vailhan (source captée, forage, lavoirs, station de lagunage, rivière, barrage) : randonnée, comparaison d'eaux, fabrication de filtre à eau, croquis... <i>eau, ressource, stockage, traitement, distribution, assainissement, lagunage, épuration, filtration, arrosage, irrigation</i>	J	Cycles 2, 3	C		Vailhan
---	---	-------------	---	--	---------

Découverte du barrage des Olivettes : jeu de piste, identification de différents types de barrage, activités sur les propriétés de l'eau... <i>eau, barrage, écrêtage de crues, irrigation, énergie hydraulique, tourisme</i>	J	Cycle 3	C		Vailhan
--	---	---------	---	--	---------

Découverte de la rivière Peyne : jeux de reconnaissance de la faune et de la flore, élaboration de maquette sur le bassin versant, pêche, récolte d'invertébrés de la rivière <i>eau, rivière, bassin versant, ripisylve, faune, flore, pêche, loisirs</i>	J	Cycles 2, 3	C	70 € / classe septembre, avril-juin	Vailhan
---	---	-------------	---	--	---------

Découverte de la chèvrerie du Mas Rolland : élevage, production de fromages, vente, impact de l'exploitation sur l'environnement <i>agriculture, chèvre, production, lait, fromage, alimentation, circuits courts</i>	J	Cycles 1, 2, 3	C	85 € / classe mars à juin participation du Conseil général aux frais de transport	Montesquieu
Découverte de la chèvrerie du Cabridoul : élevage, production de fromages, vente, impact de l'exploitation sur l'environnement <i>agriculture, chèvre, production, lait, fromage, alimentation, circuits courts</i>	J	Cycles 1, 2, 3	C	85 € / classe mars à juin participation du Conseil général aux frais de transport	Neffiès
Découverte de l'élevage de moutons de la Grange du Roussel : randonnée, élevage, travail du chien de berger, production de viande, vente, impact de l'exploitation sur l'environnement... <i>agriculture, moutons, production, viande, alimentation, circuits courts, transhumance, draille, capitelle, débroussaillage</i>	J	Cycles 2, 3	C	60 € / classe janvier à juin participation du Conseil général aux frais de transport	Vailhan, Neffiès
Découverte du maraîchage bio des Jardins de Marie-Lise : circuit de l'eau, jardinage, impact de l'exploitation sur l'environnement <i>agriculture biologique, jardinage, légumes, fruits, irrigation, production, vente, circuits courts</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	C	85 € / classe septembre-octobre, avril à juin participation du Conseil général aux frais de transport	Gabian
Réduire-réutiliser-recycler					
Découverte de la pratique du tri sélectif et du compostage avec le SICTOM Pézenas-Agde, sur le site d'une exploitation agricole <i>déchets, recyclage, compostage, lombricompostage, tri sélectif</i>	½ J	Cycles 2, 3	C		Neffiès
Fabrication de papier recyclé avec le SICTOM Pézenas-Agde <i>papier, recyclage, forêt</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	½ C		Vailhan



Dominante activités physiques de pleine nature

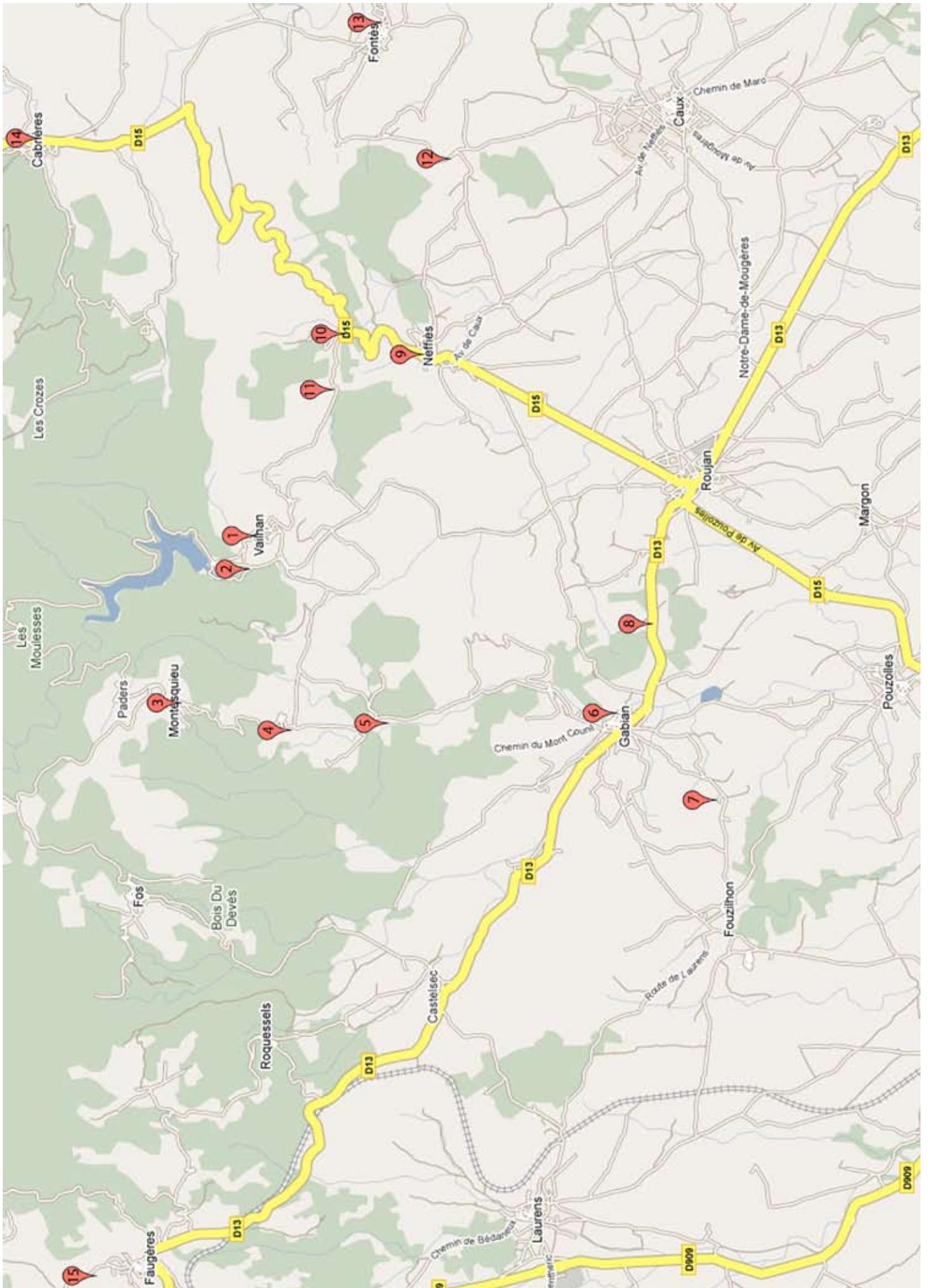
Escalade					
Pratique sportive de l'escalade sur les parois aménagées du roche de Castel-Viel (cf. condition d'encadrement) <i>escalade, paroi, roche, adaptation des déplacements, coordination, confiance, observation fine, sécurité, schéma corporel</i>	½ J	Cycles 2, 3 collège	½ C C	15 € / classe Consulter CP en EPS Intervention possible de Hérault Sport	Vailhan
Orientation					
Parcours d'orientation pure ou thématique en semi-autonomie (boussole, GPS, flore, anglais...) <i>orientation, carte, boussole, GPS, adaptation des déplacements, autonomie, initiative, coopération</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3 collège	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes
Pétanque					
Pratique sportive de la pétanque sur boulodrome <i>pétanque, lancer, précision, habileté motrice, affrontement</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3	½ C C		Vailhan
Randonnée					
Pratique sportive de la randonnée <i>randonnée, adaptation des déplacements, résistance, observation</i>	½ J J	Cycles 2, 3 collège	C		Vailhan Autres communes
Tir à l'arc					
Pratique sportive du tir à l'arc (cf. condition d'encadrement) <i>tir à l'arc, cible, précision, contrôle de la respiration, sécurité</i>	½ J	Cycle 3 collège	½ C	15 € / classe Consulter CP en EPS Intervention possible de Hérault Sport	Vailhan
VTT					
Pratique sportive du VTT : parcours, randonnée (cf. condition d'encadrement) <i>VTT, adaptation des déplacements, résistance, équilibre, coordination, anticipation</i>	½ J	CE, CM	½ C	45 € / classe	Vailhan

Dominante éducation artistique

Sculpture					
Randonnée sur l'ancienne coulée de lave du volcan des Baumes et découverte du Centre Local d'Art Contemporain : lecture de paysage, orientation, jeu de piste photographique, landart... <i>sculpture, arts plastiques, art figuratif, art abstrait, landart, esthétique, volcanisme, basalte</i>	J	Cycles 2, 3 collège	C	2 € / élève	Caux, Fontès

Poterie					
Atelier de poterie : modelage, tournage, décoration <i>poterie, argile, roche, habileté manuelle, esthétique</i>	½ J	Cycles 1, 2, 3 collège	½ C	80 € / demi-classe	Gabian
Eveil musical					
Découverte d'instruments de musique, jeux musicaux, fabrication d'instruments à partir d'éléments naturels... <i>instruments de musique, écoute, production de sons, nuances, volume, tempo, fabrication, habileté manuelle, esthétique, coopération</i>	½ J	Cycles 2, 3	½ C		Vailhan
Conte					
Elaboration de contes à partir d'objets hétéroclites, mise en scène sur le terrain, présentation aux autres groupes... <i>conte, expression écrite, expression orale, imaginaire, symboles, mémorisation</i>	½ J	Cycles 2, 3	½ C C		Vailhan Transposable à d'autres communes





**IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT**

Nature école maternelle école élémentaire collège

Nom de l'école _____

Adresse _____

code postal _____ commune _____

Téléphone _____

Courriel _____

IDENTIFICATION DE L'ENSEIGNANT

Nom _____

Prénom _____

Avez-vous déjà travaillé avec le Centre de Ressources de Vailhan ? oui non

En cas de visite à deux classes, indiquer ici le nom du second enseignant _____

IDENTIFICATION DE LA CLASSE

Niveaux et effectifs

Indiquer l'effectif dans la case PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé _____

Dominante patrimoine environnement agriculture APPN

Nombre de visites

Période(s) souhaitée(s) septembre-décembre en autonomie avec intervenant

janvier-mars en autonomie avec intervenant

avril-juin en autonomie avec intervenant

Il est rappelé qu'en cas de visite de deux classes d'une même école le même jour, l'une des deux doit fonctionner en autonomie.

OBJECTIFS DU PROJET

Présentation synthétique _____

Articulation avec le projet d'école _____

Objectifs généraux en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences

Objectifs spécifiques des activités prévues sur le site _____

DEROULEMENT

Description du travail de préparation prévu en classe _____

Description des activités envisagées sur le site _____

En cas de visite en autonomie, matériel souhaité _____

Description de l'exploitation prévue en classe _____

EVALUATION DE L'ACTION

Résultats attendus _____

Modalités d'évaluation _____

ASSURANCE

Je soussigné(e), _____

directeur(trice) de l'école _____

atteste que tous les élèves qui fréquenteront le Centre de Ressources de Vailhan bénéficient d'une couverture responsabilité civile souscrite à titre individuel ou collectif (contrat d'établissement) et d'une assurance individuelle accidents corporels